

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## MARS 2023





# SOMMAIRE

Edito de Mr Le Maire René MOUYSET	<b>p. 2</b>
Quelques Chiffres...	<b>p. 3</b>
Vivre Ensemble	
• Communication et Participation : Petit bilan	<b>p. 4 à 7</b>
• Évènements et Vie Associative	<b>p. 7 à 15</b>
Vivre Ici	
• Réseaux Publics	<b>p. 16 à 18</b>
• Bâtiments et espaces publics	<b>p. 19 à 21</b>
• Patrimoine	<b>p. 22 à 24</b>
Vivre Demain	
• Attractivité	<b>p. 25 à 29</b>
• Finances	<b>p. 30 à 31</b>
A Savoir	<b>p. 32 à 38</b>

# EDITO



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Une nouvelle année commence et avec elle, son lot d'incertitudes : guerres, problèmes sociaux, inflations, grèves pour les retraites et bien d'autres...

En 2022, malgré le contexte, le nouveau conseil municipal, que je tiens à remercier, a su faire preuve de dynamisme, en continuant à investir, à soutenir le commerce de proximité et la vie locale, favorisant de nouvelles installations : pharmacie, kinésithérapeute, coiffeuse, orthophoniste...

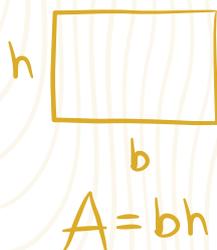
Pour 2023 d'autres commerces et réalisations verront le jour : Ouverture de la Grappe d'Or fin mai, début juin, pérennisation de l'entreprise Fascination Bois de N.Goubiaud avec construction d'un nouvel atelier. Au niveau de la commune : Sécurisation de la traverse de Jouels, changement d'éclairage (Lampes LED / Coupure de nuit), SIL (Signalétique Locale), signalétique patrimoniale, Pays d'Arts et d'Histoire des bastides, cimetière, chauffage au Four Banal, rénovation appartements et autres...

Malgré tout, un point préoccupe particulièrement les élus, c'est le maintien des deux écoles sur notre territoire. Malgré l'ouverture récente de la MAM (Maisons d'Assistants Maternels), qui ne peut qu'être un plus pour nous tous, l'effectif des écoles est en nette diminution, une dizaine d'élèves de la commune étant scolarisés hors commune avec des perspectives moroses pour l'avenir des écoles. Je pense que l'enseignement prodigué dans nos écoles est d'aussi bonne qualité que chez nos voisins, avec des locaux adaptés et sécurisés comme l'ensemble des écoles du SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire). La volonté de la collectivité est le maintien des 2 écoles pour les années à venir mais nous n'y arriveront pas seul... Le maire et le conseil municipal en appelle donc à votre civisme et à votre responsabilité pour le bien des enfants à venir.

Je ne peux terminer mon propos sans avoir une pensée particulière pour les gens qui souffrent ou sont dans la peine.

Bonne lecture !

# QUELQUES CHIFFRES...



Superficie  
23,43 km<sup>2</sup>



466 mètres d'altitude

Min : 333 m

Max : 682 m



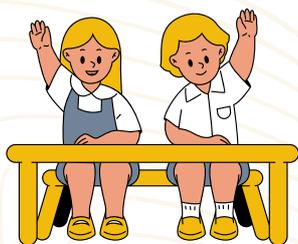
4 Mariages  
en 2022



4 Naissances  
en 2022



35 Décès en 2022  
dont 10 hors commune



12 élèves à Sauveterre  
10 élèves à Jouels  
(rentrée 2022-2023)



713 Habitants  
(chiffre 2020)



90 résidents à l'EHPAD  
en Février 2023



Le conseil municipal a pour volonté de fluidifier la communication entre habitants et élus. La tâche n'est pas facile, et l'équipe du conseil a mis un peu de temps à mettre en place des outils adéquats. Les années covid n'ont pas aidé, mais après ces premières années de mandat nous pouvons faire un premier bilan.

### conseil de village



#### GROUPES DE TRAVAIL

- 1/ Cadre de vie
- 2/ Communication
- 3/ «Le monde d'après» (écologie)
- 4/ [Vie sociale et bénévolat]\*
- 5/ [Chemins]\*

\*Les groupes 4 et 5 ne sont pas encore lancés

RAPPEL : pour participer au conseil de village, il faut s'inscrire au secrétariat de mairie.  
commune de sauveterre de rouergue

#### *La participation comme premier enjeu de communication : Le conseil de village*

Début 2021, nous avons lancé l'idée des conseils de village via un dossier spécial dans la gazette municipale n°0. Un petit nombre d'habitants a répondu présent par des inscriptions et des réunions ont commencé à se tenir entre conseillers villageois et élus à partir de juin 2021. Les premiers rendez vous ont eu pour objet de définir collectivement le projet et de créer un cadre de travail. Au cours de la première réunion de juin 2021 à Albagnac, il est ressorti qu'il n'y aurait pas plusieurs conseils de village mais un seul, et que celui-ci serait constitué de plusieurs groupes de travail. Les thèmes des groupes de travail ont été élaborés en septembre 2021 à Sauveterre, au cours de la deuxième réunion, en fonction des envies et des centres d'intérêt communs. Puis une charte a été rédigée afin de définir le rôle du conseil de village, son fonctionnement, et ses relations avec le conseil municipal. Le troisième rendez vous a eu lieu en novembre 2021 à Jouels, au cours des deux mois précédents les

conseillers villageois ont définis le cadre et les projets de leurs groupes de travail respectifs, qu'ils ont présentés lors de cette réunion. Suite à cela des échanges se sont installés entre le conseil de village et le conseil municipal afin de définir la faisabilité des propositions et la temporalité des projets. Une quatrième réunion s'est tenue à Albagnac en février 2022, les élus ont alors fait des retours du conseil municipal sur les premières propositions, et les groupes ont présenté les avancées de leurs travaux. Le conseil de village a proposé d'espacer les réunions collectives et d'organiser des temps spécifiques pour chaque groupe de travail. En mars 2022 s'est tenue une réunion entre le groupe communication du conseil de village et la commission municipale correspondante. Le groupe cadre de vie a organisé la journée de nettoyage de la bastide en juin 2022, et s'est chargé des décorations de Noël sur la place de la bastide en décembre. Le conseil de village a pris un stand à la soirée des associations en octobre, ce qui a occasionné l'inscription de nouveaux membres. Ce projet se construit petit à petit par les habitants et les élus qui s'y investissent. Malgré son évolution lente, le projet se structure. De belles initiatives ont eu lieu, et un dialogue de fond commence à s'instaurer entre bénévoles citoyens et élus. Le conseil de village est une instance de participation par laquelle les citoyens s'impliquent dans la vie de la commune. C'est en ce sens que sa mise en place constitue un outil qualitatif de communication entre élus et habitants.

## Eléments de communication : des outils à perfectionner

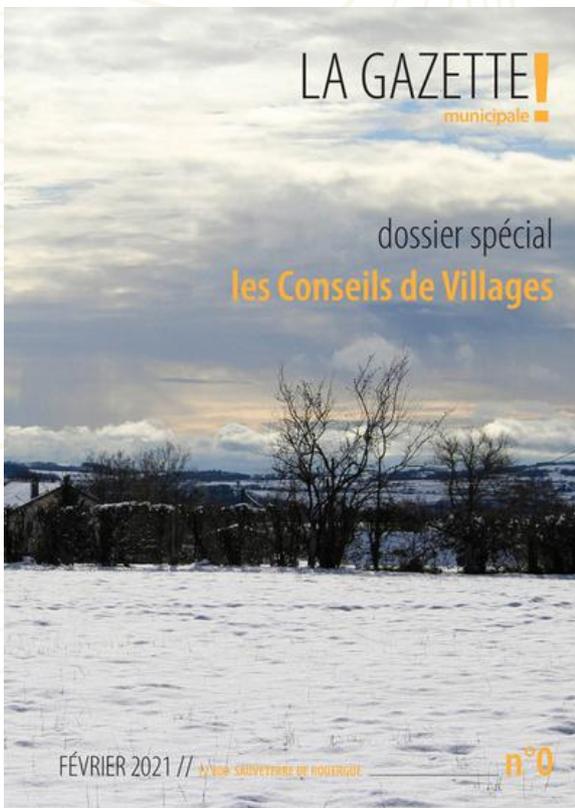


Concernant la communication à proprement parler, le conseil municipal a mis en place quelques outils :

- Ouverture au public des séances délibératoires du conseil
- Questions du public une fois la séance du conseil levée
- Rédaction d'un compte rendu simplifié par rapport au PV des conseils municipaux publiés

Ces trois outils concernent les séances de conseil, l'enjeu est de rendre accessible aux habitants les délibérations et discussions de l'équipe municipale.

Ces outils seront encore améliorés et systématisés. La difficulté essentielle reste la parution régulière d'une gazette municipale. L'investissement et le temps nécessaires à la rédaction, la mise en page et l'impression d'un tel document sont très importants. La gazette n°0 est parue en février 2021 et avait été réalisée entièrement en interne. La deuxième édition, que vous avez entre les mains, a pu être réalisée grâce à la présence de Claire Barrau, manager de commerce, employée par la communauté des communes du Pays Ségali, missionnée pour soutenir la dynamique commerciale et municipale. Les élus ont rédigé les articles concernant leurs commissions puis elle s'est chargée de la réalisation graphique de cette gazette. Claire Barrau est aussi en train de préparer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants en collaboration avec les initiateurs du projet. Des solutions pour faciliter l'orchestration des gazettes à venir ont commencé à être réfléchies par le groupe communication du conseil de village et la commission municipale correspondante. L'essentiel des efforts à faire concerne la diffusion des outils de communication ; l'équipe municipale, consciente de ce fait, confronte cette carence au manque de moyens humains.



1ère édition de la Gazette



1er aperçu du Livret d'accueil



## **La convivialité : un moyen de communiquer**

Les vœux du maire et la soirée des associations sont deux temps forts de rencontre entre habitants et élus. Après deux années difficiles "socialement" nous avons enfin pu reprendre une vie de village sans contrainte et digne de ce nom ! En octobre 2022 la soirée des associations et des nouveaux arrivants a été organisée par des élus et des bénévoles à la salle des fêtes de Sauveterre. Ce fut un beau et bon moment de convivialité et l'occasion d'une rencontre entre élus et habitants autour de la valorisation du bénévolat. En janvier 2022 la

soirée des vœux du maire a, elle aussi, pu être organisée. Ce fut un autre temps fort où élus communaux, intercommunaux et habitants, ont pu partager un moment chaleureux d'échange, à la salle des fêtes de Jouels. Le conseil municipal tient à ritualiser ces deux événements où la discussion de vive voix simplifie la communication entre l'équipe municipale et les habitants.

## **« PAROLE AUX ASSOS »**

### **Le Conseil de Village**

Le Conseil de Village de la commune de Sauveterre est constitué d'une quinzaine d'habitants qui veulent participer à la vie de la collectivité. Trois groupes thématiques se réunissent régulièrement depuis juin 2021 pour élaborer des projets pour le « bien-vivre à Sauveterre ».

Voici le résumé de leur travail en 2021 et 2022 et leurs pistes de réflexions pour 2023.

#### **Groupe cadre de vie : « Propreté, embellissement, valorisation, civisme »**

Recensement (pour l'instant limité à la « Bastide ») des idées d'amélioration du cadre de vie. Certaines demandes ont été prises en compte par la municipalité (bancs, poubelles, passage de la balayeuse...), d'autres sont à poursuivre. Journée nettoyage de la bastide avec une vingtaine de bénévoles le 4 juin 2022. Participation aux décorations de Noël. Projet de lettre aux habitants sur le civisme. Projet d'aménagement de la place de la Caminade et du Fossé Nord.

#### **Groupe communication, outils : « donner à la commission municipale des moyens humains »**

Elaboration d'un schéma de communication à présenter au Conseil Municipal. Trois axes de travail : diversifier et étendre les sources d'information, fluidifier et améliorer leur traitement, diversifier et étendre les médias de diffusion. Suite à la proposition du groupe, l'équipe municipale a décidé de mettre en place, à la fin de chaque séance du conseil municipal, un temps d'échanges avec le public présent.

#### **Groupe Le monde d'après : « réfléchir à des solutions locales pour un désordre global »**

Réflexions en cours : covoiturage sur la commune pour les courses, loisirs..., gestion des déchets (notamment déchets verts), jardins partagés, réunions publiques avec des experts de l'écologie. Le projet municipal en cours sur l'éclairage public et le broyage des branchages sont en cohérence avec les réflexions du groupe.

Le Conseil de Village peut accueillir d'autres volontaires qui pourraient conforter les groupes existants ou débiter le travail sur deux autres thèmes jugés importants mais pour l'instant au point mort : « Chemins » et « Vie sociale, bénévolat ».

## Évènements et Vie Associative

### Rubrique Sport

#### FOOTBALL

Après quelques années de repos, le stade de La Gazonne reprend du service dès la saison 2023. A l'initiative de Fabrice ROY et Philippe FELTZ une équipe Castonétoise récemment formée et composée également de joueurs de notre commune viendra disputer sa saison prochaine sur notre terrain. Souhaitons que le public soit nombreux pour la soutenir et l'encourager !

A noter également que de nouvelles barres de foot ont été installées sur le terrain de Jeux de l'Oratoire faisant le bonheur de nos jeunes footballeurs en herbe !



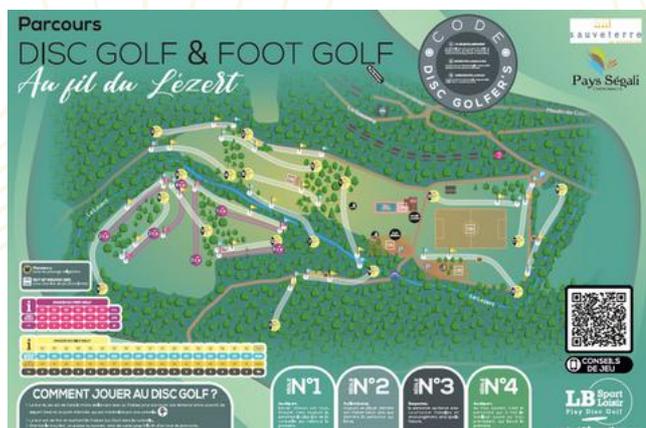
#### TENNIS

Le terrain de La Bessière à Jouels a fait peau neuve. Le revêtement de court a été entièrement refait, la porte d'accès du terrain est désormais sécurisée par un système à badge.

Les amateurs intéressés à ce sport sont invités à contacter Murielle ROBERT-BARRES. Les conditions d'accès et d'utilisation du terrain sont apposées sur les tableaux d'affichage de la commune ainsi que sur la porte du court.

A vos raquettes !





## DISC-GOLF

Le week-end des 1er et 2 octobre dernier a eu lieu une compétition officielle sur l'aire de la Gazonne qui a réuni 45 joueurs venus de l'hexagone pour se confronter dans un tournoi « OPEN »

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Philippe MARCANTONI par mail : [philsdr@hotmail.fr](mailto:philsdr@hotmail.fr)



## PÉTANQUE

Le terrain de pétanque devant l'espace Lapérouse est désormais accessible toute l'année !

A l'initiative de Sébastien MAUCLERC un nouveau club a vu le jour !  
N'hésitez pas à le contacter pour les adhésions !





### Les marchés des quatre saisons

Sur la place de la bastide, tous les dimanches et toute l'année, se tient un marché de plein vent. Réduit en hiver (environ 5 exposants), plus conséquent du printemps à l'automne (une dizaine d'exposants), ce petit marché parvient cahin-caha à se pérenniser. On peut y trouver des produits essentiels et de qualité, différents selon les saisons et les disponibilités des exposants (fromage et fromage blanc, yaourts, tomme de vache ou brebis, chèvre frais ou sec, pain paysan, œufs bios, légumes de saison, fruits, huile d'olive, viande de cochon, bière artisanale, plats cuisinés dont spécialités portugaises, jus de pomme, bijoux, savons et huiles essentielles...) Malgré une petite fréquentation, notamment hors saison et hors périodes scolaires, les exposants font preuve d'une belle assiduité. Outre sa praticité et son but commercial, le marché de plein vent est un événement important puisqu'il constitue un moment d'échange et de rencontre sur l'espace public, il stimule la fréquentation des commerces locaux, met en valeur la place de la Bastide, conçue entre autres pour cela et donc parfaitement adaptée pour accueillir des marchés. La commission du marché du dimanche est composée de bénévoles issues de Sauveterre initiatives (Brigitte MARTIN et Katie TAIEB), de deux exposantes résidentes de la commune (Sandrine VALOTA et Virginie MEDAL), et de deux

(Laure SADAKA et Lucile BARCELONNE). En 2022 un travail de référencement, de communication et de signalisation a été mené par la commission. Ce travail s'est inscrit dans une volonté de dynamiser et de donner plus de visibilité au marché du dimanche. Volonté qui a porté la commission à instituer et à faire perdurer « Le Grand marché du printemps : la Fête des plantes », ainsi qu'à accepter de prendre à sa charge l'organisation du « Grand marché d'automne » lors de la Fête de la Châtaigne. A ces deux marchés s'ajoutent le marché artisanal d'été, organisé par l'association Lauzart, et le traditionnel marché artisanal d'hiver organisé par l'association Art et Savoir-faire.

**Info spéciale :** Pour les connectés, suivez le fil sur Facebook : « Marché Plein Vent Sauveterre ». Pour toutes informations, contactez soit la Mairie soit Sauveterre initiatives.





© Christophe Spiesser

### *Les marchés de producteurs de pays, une institution locale lourde à porter*

La popularité du marché estival du vendredi soir est un constat largement partagé. Moment de détente, de découverte des produits locaux, rendez-vous annuel des locaux et des «expatriés», événement économique important pour les exposants et commerçants locaux, cette festivité est immanquable. Le superbe cadre de la bastide, qui n'est pas le moindre de ses atouts, combiné à la qualité des produits

proposés, en font une fierté locale. Malheureusement, cet événement à l'organisation extrêmement complexe, repose sur les épaules d'un trop petit nombre de bénévoles. Sa gestion est confiée à la commission des marchés du vendredi soir composée de bénévoles issues de Sauveterre initiatives qui en a la délégation (Brigitte MARTIN et Katie TAIEB), de deux exposants résidents de la commune (Céline SOLIER et Jérôme FRAYSSE), et d'une élue (Laure SADAKA). Cette commission travaille dès la mi-janvier pour organiser les marchés en lien avec la Chambre d'Agriculture. Les difficultés rencontrées concernent les journées du vendredi de juillet et d'août. Comme tout le monde le sait, l'installation des tables le matin est faite par un ou deux employés municipaux et des bénévoles dont le nombre se réduit tous les ans un peu plus, ce qui rend la tâche lourde et pesante, c'est le cas de le dire vu le poids des tables ! Une difficulté de plus concerne le rôle de placier que plus personne ne veut prendre en charge, ainsi que l'installation du petit matériel (éponges, sceaux, panneaux etc.) Enfin, en toute logique, la dernière difficulté concerne le rangement des tables qui a été jusque là effectué par les exposants à tour de rôle selon un planning, soutenus parfois par quelques bénévoles. Or les exposants sont de plus en plus réticents au rangement qui s'ajoute à leur propre travail, ce qui provoque des tensions et alourdit encore un peu plus la charge du placier. Enfin le camion et la remorque chargés le soir ont du mal à trouver un conducteur. En 2022 c'est Jérôme FRAYSSE qui s'est dévoué pour ramener la remorque tous les vendredis soir, une fois son stand clôturé, solution que nous ne pouvons considérer comme durable puisque qu'il est difficile de combiner les contraintes de bénévole et d'exposant en même temps. Face à ces difficultés quelques solutions commencent à s'ébaucher. Notamment celle d'embaucher un travailleur pour la gestion des missions du vendredi : installation des tables, du petit matériel, rôle de placier, présence sur le marché en cas de problème (coupure d'électricité, non respect de l'arrêté municipal lié à la circulation, au déballage, à l'usage du mobilier municipal...), accueil des musiciens et gestion de leur installation, orchestration du rangement des tables et empilement sur la remorque. Dans l'idéal ce travailleur devrait avoir le permis remorque. Nous profitons de cet article pour inciter nos lecteurs à pratiquer le bouche à oreilles concernant cette petite annonce. Cependant, si la mobilisation bénévole continuait à décroître, cet événement emblématique verrait sa pérennité menacée.



© Christophe Spiesser

**Contact** : Laure SADAKA via la mairie et Brigitte MARTIN via Sauveterre Initiatives [sauveterre.initiatives@gmail.com](mailto:sauveterre.initiatives@gmail.com)

## **Appel général à la mobilisation bénévole**

Nous avons la chance de vivre dans une petite commune rurale très dynamique. De nombreuses activités et événements s'y déroulent tout au long de l'année ; portés par des associations et des citoyens bénévoles très motivés. Afin de pérenniser cette effervescence, et parce que « plus on est de fous plus on rit », nous vous invitons par cette rubrique à une mobilisation bénévole. Vous trouverez ci-dessous les principaux événements se déroulant sur notre commune, des exemples de missions y étant liées, et le contact de chaque association gestionnaire de cet événement. Si un événement vous intéresse n'hésitez pas à contacter la personne référente pour avoir plus de détails et vous inscrire !

**APÉRO BANDAS A JOUELS (WEEK-END 29 AVRIL)** Buvette, restauration, préparation, rangement. ORGANISATEUR : Comité des fêtes de Jouels / CONTACT : Cécile MOUYSSET au 06.46.83.79.06 cdfjouels@gmail.com

**JOURNÉES COLLECTIVES DU NETTOYAGE DE LA BASTIDE (JUN)\*** Organisation, communication, balayage des rues, ramassage des petits déchets. ORGANISATEUR : Conseil de village, groupe « Cadre de vie » / CONTACT : Laure SADAKA ou Lucile BARCELO Via la mairie : mairie@sauveterre-de-rouergue.fr ou 05.65.47.05.32 *\*Les journées collectives de nettoyage peuvent avoir lieu sur Jouels ou Albagnac si des bénévoles se manifestent pour les organiser*

**MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS DE SAUVETERRE (JUILLET & AOÛT)** Installation et désinstallation des tables, organisation. ORGANISATEUR : Commission « Marché du vendredi » / CONTACT : Laure SADAKA 06.71.41.87.26 Sauveterre Initiatives : sauveterre.initiatives@gmail.com Mairie : mairie@sauveterre-de-rouergue.fr

**FÊTE ET DÉTOURS DE LA LUMIÈRE/ ROOTSERGUE à Sauveterre (AOÛT / OCTOBRE)** Buvette, signalétique, accueil, billetterie. ORGANISATEUR : AJAL / CONTACT : 06.03.20.86.78 / coordination@assoajal.fr / Inscriptions possibles via : <https://www.assoajal.fr/devenez-benevoles/>

**FÊTE DE LA SAINT LAURENT A ALBAGNAC (AOÛT)** Buvette, restauration, installation/désinstallation ORGANISATEUR : Comité d'animation d'Albagnac / CONTACT : v.chincholle@wanadoo.fr

**FÊTE DU MELON A JOUELS (SEPTEMBRE)** Buvette, préparation, restauration, rangement. ORGANISATEUR : Comité des fêtes de Jouels / CONTACT : Cécile MOUYSSET au 06.46.83.79.06 / cdfjouels@gmail.com

**FÊTE DE LA CHATAÎGNE A SAUVETERRE** Billetterie, installation, service, logistique. ORGANISATEUR : Association de la fête de la châtaigne / CONTACT : fetedelachataigne@gmail.com

**MARCHÉ ARTISANAL D'HIVER DE SAUVETERRE** Buvette, installation, rangement. ORGANISATEUR : Art et Savoir-Faire / CONTACT : 06.98.61.74.64 / artetsavoirfaire@gmail.com

**ACTIVITÉS AUTOUR DE LA COLLÉGIALE (Toute l'année)** Ouverture et fermeture quotidienne, présentation du bâtiment, participation aux actions menées lors des obsèques. ORGANISATEUR : Jean-Louis COUDERC CONTACT : jl-et-mt.couderc@wanadoo.fr

Tous ces événements confondus, si vous souhaitez être bénévole ponctuellement ou régulièrement, parce que vous avez du temps et l'envie de participer à la vie de la commune, l'association Sauveterre Initiatives a parmi ses objectifs l'assistance aux associations de la commune et aux porteurs de projets d'animation ORGANISATEUR : Sauveterre Initiatives CONTACT : sauveterre.initiatives@gmail.com

# « PAROLE AUX ASSOS »



## « Los Tres Cloquiers »

Association et revue éponyme bimestrielle officiellement enregistrée :

ISSN 1626- 1259. Chaque numéro est systématiquement envoyé à la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'aux Archives départementales de l'Aveyron. La revue est entièrement indépendante et n'a d'autres ressources que la vente des différents numéros publiés (2€ le numéro ou 20€ l'abonnement annuel).

Créée en 1972, son responsable actuel est Jean-Louis COUDERC.

Son objectif : être un lien entre tous les habitants et amis de la commune de Sauveterre de Rouergue.

Pour ce faire, elle publie les articles proposés par tous ceux qui souhaitent partager des informations concernant la vie dans la commune (présente, passée ou future) : compte-rendu des événements locaux, documents ou recherches historiques, créations ou opinions des habitants...

Les associations communales actives reçoivent gratuitement un exemplaire de chaque numéro. Avant d'être effectivement publiés, les articles sont examinés par un "comité de rédaction" ; les réunions de ce comité sont ouvertes à tous et sont annoncées par affiche. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

*« En tant que responsable de Los Tres Cloquiers, je veux signaler que la publication régulière de la revue fait appel au bénévolat, et peut accueillir de nouveaux acteurs. Tous les deux mois nous tenons une réunion pour valider le contenu du prochain numéro, et nous nous retrouvons régulièrement une douzaine ; quant à ceux qui participent au contenu de la publication, je note leur nombre à chaque numéro, ils sont souvent une vingtaine. Ces personnes sont attentives à la circulation de l'information dans la commune, sujet sur lequel il y a beaucoup à faire... Là aussi il y a de la place pour de nouveaux bénévoles. »*

CONTACT : [jl-et-mt.couderc@wanadoo.fr](mailto:jl-et-mt.couderc@wanadoo.fr)



## Comité des fêtes de Jouels 2023

Le Comité des fêtes de Jouels, c'est avant tout la convivialité ! A l'origine, c'était une célébration de la fête de St Loup, patron de Jouels, et un marché sur le communal où l'on vendait quelques melons. Maintenant ce n'est pas moins de 140 bénévoles de toute la paroisse qui animent un festival du Melon.

Autrefois fête votive, aujourd'hui festival où se mêlent toutes les générations, de la cornemuse le vendredi à l'accordéon le dimanche, Jouels s'anime pour déguster le melon de manière gargantuesque le 1er week-end de septembre. Et comme le mois de septembre est encore loin, on vous retrouve le 29 avril 2023 pour une soirée bandas autour de quelques tapas !



### *L'arrivée de l'Estafette marquera l'année 2023 de l'AJAL*

La scène guinguette itinérante, primée par le budget participatif de la région Occitanie, sillonnera le Ségala dès le mois de juin pour appuyer les différentes actions portées par l'association. L'inauguration de cet outil conduira à la mise en sommeil du Soft'R festival, les Détours de la Lumière connaîtront une transformation autour de l'itinérance avec un final de la Fête de la Lumière le 12 août à Sauveterre de Rouergue et le Roots'Ergue sera comme à son habitude au rendez-vous pour clôturer l'année le dernier week-end d'octobre. L'accès des plus jeunes à la culture reste une priorité avec de nombreux ateliers dans les écoles du territoire avec les artistes "Lombre" et "Antes & Madzes". Le lien avec les publics empêchés ou éloignés de la Culture sera renforcé avec notamment l'aboutissement du projet « Mémoires Vives » mené entre autres auprès des aînés de l'EHPAD de Sauveterre. La prévention des risques auditifs auprès des collégiens et des élèves de primaire sera poursuivie avec la reconduction des dispositifs « Ecoute - Ecoute » et « Peace & Lobe ». L'accompagnement des artistes émergents des acteurs de notre territoire ainsi que le pôle de mutualisation de ressources et de compétences proposeront de nouvelles dynamiques au service du plus grand nombre avec des équipes toujours à l'écoute et de nouveaux outils utiles au plus grand nombre.



### *Sauveterre Initiatives*

Historiquement impliquée dans le tourisme comme Syndicat d'Initiative puis Office de Tourisme, l'association Sauveterre Initiatives développe depuis 2009 des activités dans le champ de l'animation et de l'accueil, et souhaite contribuer au bien-vivre dans la commune pour ses habitants et ses visiteurs.

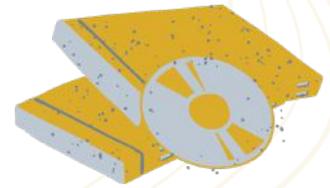
Tour d'horizon des actions :

- **Les marchés** : Sauveterre Initiatives est en charge, en coopération étroite avec la commission municipale, de l'organisation des marchés de plein vent : marchés du dimanche matin toute l'année, marchés spéciaux du dimanche (printemps et automne pour l'instant mais cela pourrait être développé), marchés de producteurs de pays en juillet août le vendredi soir. Ces derniers demandent un investissement bénévole important, un renforcement de l'équipe est donc indispensable pour assurer leur pérennité.
- **Des animations spécifiques** : Le vide grenier de la St Christophe le dernier samedi de juillet, la randonnée de la Fête de la Châtaigne avec le club des randonneurs du naucellois. Si des personnes sont prêtes à participer à son organisation, le Quine aux chandelles pourrait également être repris.
- **L'assistance aux porteurs de projets** : Sauveterre Initiatives peut être le support (en particulier sur le plan administratif) d'animations diverses proposées par des personnes (par exemple fresque du climat en 2022) ou par des associations extérieures (Festival Choral International en juillet notamment).
- Dans le domaine du « bien-vivre à Sauveterre de Rouergue », les réflexions ont débuté sur les thèmes de l'information/communication sur la commune (publications régulières sur la page Facebook « Sauveterre Initiatives »), de l'accueil des nouveaux habitants (co-organisation de la soirée des associations en 2022), de la coopération entre les associations de la commune (tenue de l'agenda annuel des manifestations). Ces thèmes mériteraient un développement si de nouveaux bénévoles rejoignaient l'association.



## « PAROLE AUX ASSOS »

### Médiathèque



Les bénévoles de la médiathèque accueillent les amateurs de lecture le **mercredi** de **14h à 16h** et le **samedi** de **10 h à 12 h** dans les locaux situés au **niveau 3** (par l'ascenseur) de l'espace Lapérouse.

### TARIFS

- Plein Tarif **11€**
- Tarif réduit (chômeur / étudiant) **5€**
- Enfant **5€** (gratuit à partir du 3e enfant).
- Carte vacances (2 mois) **2€**

L'abonnement ouvre un accès privé aux sites internet de la médiathèque du Baraquevillois <https://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/> et de la médiathèque départementale <https://mediatheque.aveyron.fr/>, pour gérer son compte et faire des recherches à partir de son ordinateur personnel



Le fonds communal permanent de 2500 livres de tous genres est complété par 600 documents prêtés par la Médiathèque Départementale et renouvelés deux fois par an : livres adultes et jeunesse (romans, policiers, BD, documentaires...) mais aussi CD et DVD. La médiathèque de Sauveterre fait partie du réseau Baraquevillois constitué par les médiathèques de Baraqueville, Boussac, Castanet, Colombies, Gramond, Moyrazès et Sauveterre. Un abonné d'une des implantations a accès au contenu de toutes les médiathèques. Grâce au logiciel de gestion commun, l'abonné peut réserver un document non disponible à Sauveterre mais disponible dans une des six autres médiathèques. La médiathèque peut recevoir les groupes de 20 personnes ; les classes des écoles maternelles et primaires de la commune y viennent régulièrement.



*De Haut en Bas, de Gauche à Droite*

**Photo 1 & 2 Manifestation de l'AJAL et son équipe**

**Photo 3 & 4 Fête du Melon et vide grenier à Jouels**

**Photo 5 & 6 Vide Grenier Sauveterre Initiatives**



## Evènement inédit à Sauveterre !



En octobre 2022, Nicky et Tommy sont venus vous divertir ! Mais qui sont ces 2 étranges garçons que vous avez pu croiser dans les rues de Sauveterre courant octobre ? Sous ces costumes d'experts en coaching, marketing, consulting, developing, transforming, et toutes ces choses en "ing" qui promettent une vie meilleure, se cachent en réalité Nicolas et Thomas, 2 aveyronnais qui, après un constat de la détérioration de leur ville natale, Decazeville, victime de la fermeture des usines et des commerces se sont lancés dans du théâtre absurde .

Leur pièce intitulé "Reconversion" se base sur des témoignages recueillis et filmés durant leur semaine de préparation dans la bastide. Ainsi, le kiné s'est mué en boulanger ou encore le barman est devenu en un claquement de doigt un esthéticien. L'autodérision était le maître mot dans cette pièce locale mais il faut y déceler aussi, malgré tout, le message sur la désertification de nos bourgs ruraux. Toutefois, cette soirée, organisée par le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, aura ravie la population venue en nombre, deux représentations au lieu d'une ayant eu lieu !





# Vivre Ici



## Réseaux Publics

### Travaux Voiries

Chaque année nous réalisons sur la commune environ **50.000€** de travaux d'entretien de la voirie communale.

En **2022** nous avons refait :

- Une partie de la route d'Aumont
- L'aménagement du carrefour devant l'école de Jouels
- Le passage busée de la Tourelle,
- Divers entretiens courants : Curage de fossés, rebouchage de nids de poule...

En plus de ces travaux, sont réalisés les travaux d'élagage sur les routes et chemins communaux pour un montant de **8.000€**.

Pour **2023**, en plus de ces budgets alloués annuellement aux travaux d'entretien de la voirie, est prévue la première tranche de la mise en sécurité de la traversée du village de Jouels (voir plan ci-contre).

La première tranche prévoit les travaux devant la salle des fêtes (tranche ferme numéro 1) mais également devant le cimetière (tranche ferme 1 et optionnelle numéro 2). En même temps, sera réalisé un cheminement piétonnier, le long de la route départementale. Le montant de cet investissement s'élèvera à **52.000€**. Pour le financement, le nombre maximum d'aides publiques sera sollicité. L'État et le Département vont financer à hauteur d'environ **15.000€**.

Parallèlement l'aménagement du parking pour le cimetière, ainsi que l'accès piéton au cimetière seront faits.

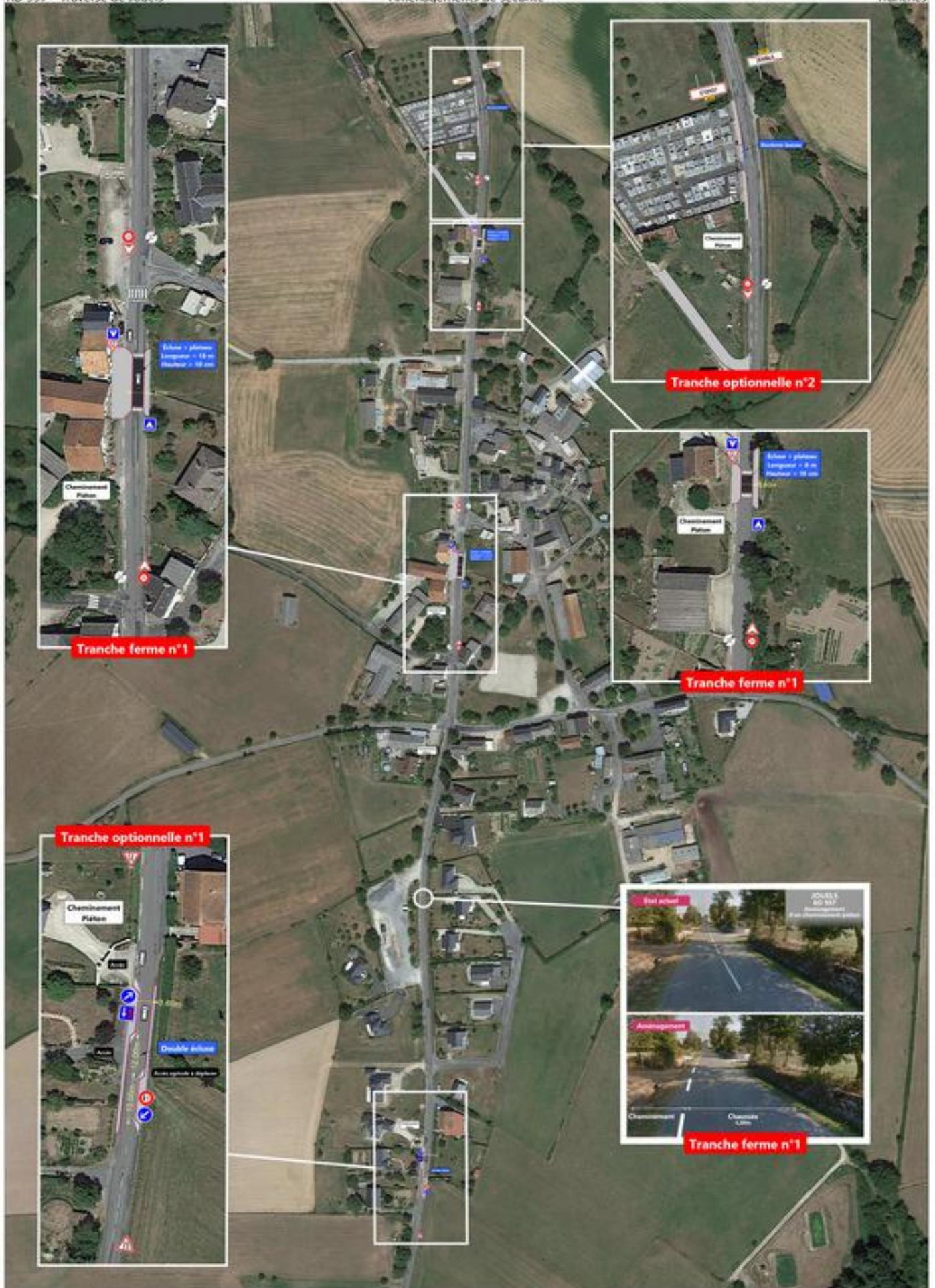
Dans un second temps l'aménagement de l'entrée sud de Jouels sera réalisé, pour un montant d'environ **17.000€**.

Ces travaux permettront de limiter la vitesse et de sécuriser l'accès de la salle des fêtes.

Suite à un contrôle du pont de Cabanes, fait début 2023, il s'avère qu'il nécessite des travaux urgents. Ceux-ci seront effectués pendant l'été 2023.

Le montant total des travaux est estimé à **45.000€**. Le financement sera partagé avec la Commune de Gramond.

Il restera donc une enveloppe d'environ **30.000€** pour les autres travaux d'entretien de la voirie communale en 2023.



## Travaux d'Aduction d'Eau



Concernant les travaux de réhabilitation des canalisations d'eau potable, un chantier important pour notre commune vient de se terminer. Les installations étaient très vétustes et provoquaient des problèmes d'eau trouble. Après la réfection des châteaux d'eau en 2021, la conduite entre Jouels et Sauveterre a été refaite entièrement ainsi que tous les raccordements secondaires. En accord avec le SIAP DU LIORT JAOUL, qui a la compétence pour l'eau potable, ce syndicat a investi 61.5000€ sur la Commune de Sauveterre de Rouergue pour la réalisation de ce programme. En même temps, la Commune a changé 4 bornes à incendie. Tous ces travaux nous permettront d'être plus serins sur la qualité de l'eau. Nous en profitons pour remercier le SIAP LIORT JAOUL, qui a bien voulu valider cet investissement.

## Travaux d'Assainissement

En 2022, le curage des lagunes de Sauveterre a été fait. Ces travaux avaient commencé à l'automne 2021, avec le curage des lagunes numéro 1 et 2 et le stockage des boues dans la troisième lagune. L'épandage des boues a été effectué en octobre 2022. Pendant les travaux, des contrôles périodiques ont été exécutés pour vérifier que l'eau rejetée correspondait aux normes. Tous les contrôles ont été satisfaisants.

L'ensemble de ces travaux a coûté **43.000€**, et a été financé par **12.600€** d'aide du Conseil départemental et de l'Agence Adour Garonne, et le solde, soit **30.400€**, a été autofinancé par le budget assainissement de la Commune.

## Éclairage Public

Dans un but d'économie et dans un souci d'écologie, deux actions sont en cours concernant l'éclairage :

- Remplacement de 40 luminaires obsolètes par des lampes LED plus économes sur le bourg de Sauveterre dans un premier temps.
- Mise en places de 13 horloges astronomiques pour permettre de gérer l'extinction de l'éclairage sur certaines périodes de la nuit.

L'éclairage public sera éteint de 23h à 6h du 1er novembre au 30 mai

Du 1er juin au 30 octobre, celui-ci sera éteint à partir de 1h30 à 6h.

La programmation pourra être adaptée pour les manifestations organisées sur la commune. Les villages de Castelnau, le Bès, La Bécade et Mas del Puech ne sont pas concernés.

Une communication sera faite dès la mise en œuvre.

## Logements

**Albagnac** : 2 logements loués

**Jouels** : 6 logements loués, 3 ont été refaits, 5 Diagnostics de Performance Energétique effectués (Obligatoire lors du changement de locataire, d'où certains **travaux d'isolation**)

**Sauveterre** : 15 appartements loués, 12 locaux commerciaux, 11 loués et seulement 1 vacant



Procédure DPE pour les particuliers pour bénéficier de subventions de la part de la Région Occitanie :

1. Evaluation énergétique
2. Etat des lieux
3. Liste des préconisations
4. Remise des dossiers techniques



### Plusieurs investissements sur l'aménagement urbain ont été réalisés :

- Achat de Bancs en fer
- Rénovation des bancs en bois autour du bourg de Sauveterre
- Ajout de Poubelles
- Nouvelle Aire de Jeu
- Cadres des Buts terrain de l'Oratoire
- Nouveau type d'accès au terrain de tennis de la Bessière
- Abris Bus Jouels
- Installation Panneaux d'Affichage sur l'ensemble de la commune
- Abat-son de l'église de Sauveterre rénovés



## Autres projets réalisés :

Rénovation menuiseries de four banal

Changement porte de la poste et de la pharmacie

Changement du pupitre de paiement à la station carburant



## Projet en cours de réalisation : La SIL (Signalisation d'information locale) et SIL Patrimoniale

### SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (X)

#### De quoi s'agit-il ?

La réglementation sur la signalisation a été complétée par l'introduction d'une nouvelle catégorie de Signalisation d'information Locale (SIL) en réponse à la prolifération des préenseignes. La SIL est un outil de guidage de l'automobiliste en quête de services ou d'équipements, dont la publicité est exclue. La Signalisation d'information Locale est la seule admise pour les équipements et services suivants :



- hébergement (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, etc.),
- restauration (auberge, restaurant, table d'hôte, ferme auberge, etc.),
- services usuels (garage, station essence, distributeurs de billets, produits du terroir, artisanat, etc.),
- activités économiques et commerciales.

Dans le respect des impératifs de sécurité et d'environnement, la SIL intègre les éléments suivants :

- la signalisation directionnelle,
- l'indication des services,
- l'intérêt culturel et touristique,
- les relais d'infos service.



## La SIL Piétonne



### SUD OUEST SIGNALISATION

#### SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE PIÉTONNE

Support :  
Mât aluminium Ø90 x 5 lisse  
HSP : 2300 mm  
Laque RAL G9005

Lame aluminium 80/10°  
Laque RAL 7019  
Dimensions : 800 x 150 mm

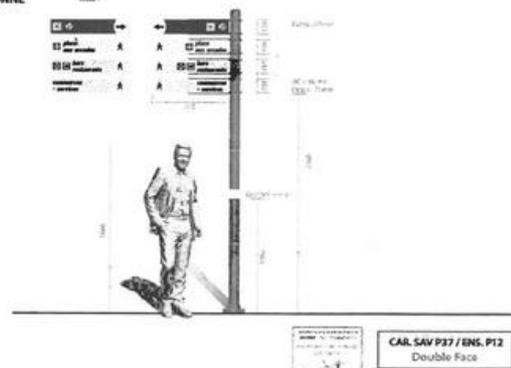
Fixations aluminium 80/10°  
Laques G9005

Décor :  
Lame générique : Marron : 40, 41, 54, 77  
Lame : Gris : 10, 10, 13, 7 / Texte : Noir  
Impression rétro réfléchissante CL1 AEGP  
+ Lamination 1160

Bague de vigilance : Ø monter sur pivot  
Tôle alu + rivets - laques Blanc trafic (RAL 9016)  
Ep. : 0,6 mm / Hauteur : 100 mm

Pose et fixation : Par sabot

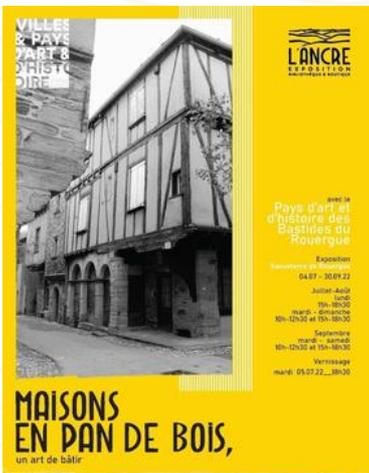
Visserie :  
Lame aux fixations : 16 vis FHC Ø4x16  
Fixations sur support : 16 vis FHC Ø6x16  
BEV : 2 Rivets : Ø4,8 x 15



*Une maquette, un local, des usagers : trilogie à démêler rue du Guet*

**La grande maquette** de la bastide, installée depuis plusieurs années dans la cave de l'actuelle Ancre, bâtiment principal de l'espace Lapérouse, a dû être déplacée. Cette maquette et sa scénographie ont été utilisées pendant plusieurs années par l'Office du Tourisme qui faisait descendre les visiteurs dans cette cave. Depuis 2021, l'association Art et Savoir-Faire a récupéré le bâtiment, et l'Office du Tourisme s'est installé, comme tout le monde sait, sur la Place. Ces déménagements ont été l'occasion de faire un constat : une cave extrêmement humide, une perte énergétique pour le bâtiment, une maquette avec des parties moisies et le plus important une absence d'accès pour personnes à mobilité réduite. En accord avec l'architecte responsable des travaux de l'Ancre et la communauté de communes il a été décidé de fermer l'accès à cette cave au moyen d'une porte. D'où la nécessité d'évacuer la maquette avant le début des travaux. Suite à quelques discussions, Art et Savoir-Faire a accepté d'assumer la charge du déplacement de cet énorme objet. Il a été convenu qu'elle retrouverait son lieu d'origine, le petit local de la rue du Guet, appartenant à la mairie et mis à disposition de la paroisse. Cependant, quelques problèmes se posent, notamment les dimensions de la maquette. L'envie commune que l'on a pu démêler chez tous les protagonistes est que cette maquette soit visible depuis la vitrine afin que les passants puissent la voir. **Le Pays d'art et d'Histoire des Bastides du Rouergue (PAH)** a été contacté à ce sujet afin d'envisager la réalisation d'un panneau explicatif sur « l'urbanisation » de la Bastide au moyen-âge. Cependant cette envie d'exposer la grande maquette voudrait se combiner avec une envie de laisser une part de ce local disponible et à la paroisse et aux associations qui voudraient s'y réunir. Une solution devrait être trouvée dans les prochains mois.

*La valorisation du patrimoine : une question en ébullition*



Sauveterre a la chance de faire partie du réseau du Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue avec Najac, Le Bas Segala, Rieupeyroux, Villeneuve d'Aveyron et Villefranche de Rouergue. Dans les missions principales du Pays d'Art et d'Histoire on trouve l'animation de son CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) : la Maison du gouverneur à Najac, dont la muséographie « s'attache à expliquer et mettre en valeur les entités paysagères, l'histoire et l'occupation humaine, l'urbanisme médiéval (sauvetés bénédictines, bourg fortifié et bastides) et l'architecture du Pays d'art et d'histoire. » Bien que situé à Najac, ce CIAP concerne l'ensemble des communes labellisées. L'enjeu pour nous est donc de développer au mieux les

relations, de renforcer et d'asseoir cette mise en réseau, afin de créer une effervescence touristique et culturelle sur l'ensemble du territoire. Nous avons la chance d'avoir une équipe dynamique et investie (Annie ROUGIER et Julie DUPONCHEL pour le PAH, Camille GLARDON pour la Maison du gouverneur) qui est de plus en plus présente sur Sauveterre. En relation avec la mairie et toutes les associations culturelles, patrimoniales et touristiques locales, plusieurs projets et activités sont en cours : la signalétique patrimoniale avec l'ASSAS, les visites guidées avec l'Office du Tourisme, les ateliers thématiques et expositions au Pôle des métiers d'art avec Art et Savoir-Faire. La volonté commune à tous ces acteurs est de parvenir à créer à Sauveterre un espace d'interprétation qui viendra compléter le CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) de Najac. Mais quelques difficultés



persistent : un budget très faible donc une antenne sans animateur, en visite libre, un problème avec le lieu d'installation. Une réflexion est en cours, en lien avec l'ASSAS concernant un possible remaniement de l'exposition du premier étage de la tour du Guet ; cependant cette solution butte sur le problème de l'accès pour personnes à mobilité réduite puisqu'il n'y a pas d'ascenseur, et que l'installation d'un tel dispositif contredit le faible budget dont nous disposons... La voie royale consisterait à chercher des subventions pour créer une véritable antenne comprenant un poste salarié, mais l'ambition est hors de propos au vue des moyens humains dont nous disposons pour le moment. En revanche une discussion a été amorcée entre le Pays d'Art et d'Histoire et l'association Art et Savoir-Faire pour l'élaboration d'un programme commun à partir de 2024 qui se baserait sur l'espace muséographique à venir du Pôle afin de créer des ateliers thématiques en lien avec les visites guidées. Art et Savoir-Faire a également décidé, à partir de sa réouverture, de réserver certains créneaux d'exposition dans sa salle d'exposition temporaire. Cette décision va dans le sens d'une volonté du PAH de faire tourner ses expositions temporaires sur le territoire en vue de renforcer le réseau. Malgré les contraintes et les difficultés, la qualité des relations actuelles entre tous les protagonistes nous invite à penser que de beaux projets de valorisation de notre patrimoine verront le jour !



*Prix pour l'aménagement de la cabane des Vignes*

*Carte du Réseaux Aveyronnais "PBVF"*

## « PAROLE AUX ASSOS »



### *Le Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue*

L'Association des Bastides du Rouergue porte depuis 1992 le label **Pays d'art et d'histoire (P.A.H)**. Depuis, le Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue œuvre sur les 6 communes labellisées par le ministère de la Culture (Le Bas Ségala, Najac, Rieuepeyroux, Sauveterre de Rouergue, Villeneuve d'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue) pour valoriser et animer le patrimoine. En 2022, l'exposition "Maisons en pan de bois, un art de bâtir", créée par l'association et la Maison du Gouverneur à Najac a été présentée à l'Ancre, en partenariat avec la mairie de Sauveterre et Art et Savoir Faire. Durant l'été, plusieurs visites et actions pédagogiques, notamment avec l'école de Sauveterre de Rouergue, ont été menées. Pour l'occasion, un livret a été édité pour faire découvrir quelques maisons en pan de bois encore conservées dans la bastide. Cette année, plusieurs projets sont d'ores et déjà (re)lancés : la mise en place d'une signalétique patrimoniale dans la bastide ainsi que plusieurs visites et animations. Ainsi, durant l'été, les familles pourront jouer avec le patrimoine au cours d'un jeu de piste inédit, les 24 juillet et 07 août (à 10h). Une nouvelle exposition, présentée à Najac (Maison du Gouverneur-CIAP), mettra en lumière le patrimoine iconographique des communes. Vous pourrez y (re)découvrir quelques beaux exemples sauveterrats (tableaux, stalles...).

Toute la programmation est à retrouver sur [www.bastidesdurouergue.fr](http://www.bastidesdurouergue.fr)

### *A.S.S.A.S. Association pour la Sauvegarde du Site Archéologique de Sauveterre-de-Rouergue*

L'association, créée en 1968, travaille à la protection et à la valorisation du patrimoine historique relatif au territoire communal. Elle est forte d'une quarantaine d'adhérents (cotisation annuelle : 10€). Son bureau actuel est constitué de Jean-Louis COUDERC, président, Magali KORDJANI, secrétaire, et Olivier ANDRIEU, trésorier. Concrètement, son action concerne la gestion de la Maison des Patrimoines, mise à sa disposition par la commune, et composée d'une bibliothèque historique (ouverte à tous ceux qui veulent mieux connaître l'histoire de notre commune) et d'une salle d'exposition (présentant aux visiteurs les principales caractéristiques patrimoniales de notre commune). Elle a eu l'initiative de regrouper dans les étages du clocher "le grenier collectif" constitué par tous les objets que les Sauveterrats ne peuvent plus conserver chez eux mais refusent de jeter car ils participent à la mémoire ou au patrimoine de tous les habitants. En tant que responsables de l'ASSAS, nous sommes prêts à accueillir d'autres bénévoles. L'ASSAS gère la maison des Patrimoines (une mémothèque et une salle d'exposition) et il y a de la place pour plusieurs bénévoles : classement et rangement des différents documents qui arrivent régulièrement dans la mémothèque puis mise en valeur de ces documents ; en relation avec l'Office de Tourisme, expliquer au mieux dans la salle d'exposition ce qu'est une bastide, les éléments essentiels de l'histoire de Sauveterre, la présence sur le Ségala d'éléments patrimoniaux remarquables (même si quelquefois on les appelle « petit patrimoine »)... Réfléchir au service que peut rendre la maquette... L'ASSAS gère le grenier collectif du clocher : des bénévoles peuvent agir pour nettoyer (sommairement) les objets déposés, les enregistrer, les classer, les mettre en valeur... Ceux qui visitent cet espace sont souvent très ravis ; on peut imaginer de dupliquer les clés pour développer les visites. L'ASSAS participe avec le Foyer rural à la valorisation des clochers et des cloches. Avis à tous ceux qui aiment leur clocher... L'ASSAS c'est une quarantaine de cotisants, et bien sûr pas autant de « bénévoles actifs » ; cependant, ils sont nombreux à être « attentifs » au patrimoine ; et cela peut être considéré comme du bénévolat.

**Contact** : [jl-et-mt.couderc@wanadoo.fr](mailto:jl-et-mt.couderc@wanadoo.fr) »



## Attractivité

La municipalité a fait le choix de s'impliquer fortement dans l'accompagnement et le soutien financier de projets d'installation. L'attractivité de la commune est au centre des préoccupations du conseil municipal.

### Économie Locale



Les deux dernières années ont été ponctuées par de nouvelles installations d'activités sur la commune. Elles viennent remplacer ou enrichir les services déjà présents. Pour les activités commerciales, nous pouvons citer l'ouverture de l'Épicerie en 2020, l'implantation d'un Food truck, l'emménagement de l'esthéticienne dans un local communal entièrement rénové, l'installation d'une nouvelle coiffeuse, l'établissement de deux cabinets d'architectes sur la place. 2023 verra la réouverture de la Grappe d'or. Concernant les activités liées à la santé nous pouvons noter la reprise effective de la pharmacie depuis le 1er janvier 2023, l'installation d'une orthophoniste au Pôle santé et de deux nouveaux kinés dans le local communal de l'allée du Four Banal.

## ZOOM SUR LES DERNIERES INSTALLATIONS



**Laetitia CAZALS**, ancienne coiffeuse à domicile résidant à Quins a décidé de s'installer à Sauveterre en juillet 2022. De nature dynamique et souriante, Laetitia vous accueillera avec joie et bonne humeur dans son salon, 13 allée Lapérouse :

- Le mardi de 13 heures à 19 heures
- Le jeudi de 9 heures à 19 heures
- Le vendredi de 9 heures à 19 heures
- Le samedi de 8 heures à 13 heures.

Envie d'un brushing ou d'un rafraîchissement ? N'hésitez plus, Laetitia vous attend !

**Contact : 06.78.09.46.55**



La communauté des communes a impulsé l'installation de l'atelier **ABY** sur Sauveterre. ABY c'est avant tout une affaire de passionnés. En effet, l'entreprise qui fête tout juste ses 1an rassemble dans son équipe des passionnés de véhicules de collection. ABY est spécialisé en Carrosserie Peinture. Il est dédié aux passionnés de véhicules anciens, prestige et collection... Les professionnels de l'entreprise prennent en charge votre véhicule afin de réaliser tous les travaux dont celui-ci a besoin : Mécanique, Carrosserie, Peinture, Sellerie...

Le service premium garanti :

- Expertise et Conseil
- Prestation de qualité
- Respect des délais

Alors si vous avez un trésor caché dans votre garage, c'est le moment de le confier à des professionnels pour une deuxième jeunesse !

**Contact :**

**ABY SAS**

**22 route de Naucelle -12800 Sauveterre de Rouergue**

**09.70.35.78.84 / 05.65.72.04.24**

**contact@sas-aby.com**

**www.sas-aby.com**



Installé depuis 2020 **BGA** est une entreprise bien connue des Sauveterrats, notamment grâce à son gérant, **Gilles BARBANCE**, qui travaillait autrefois à l'atelier de coutellerie de Sauveterre. Gilles a désormais pris son envol pour se lancer dans l'affûtage itinérant de tout type de couteaux, d'outils de jardin, de ciseaux ménagers, de chaînes de tronçonneuse, mais aussi de rénovation de pièces anciennes. Vous pouvez le retrouver sur des foires, sur des marchés ou des foires-expos. Il se déplace également chez les professionnels au besoin !

**Contact :**

**11 La placette 12800 Sauveterre de Rouergue, France**

**06 61 88 33 08**

**bgaffutage@outlook.fr**



Depuis le 1er janvier, Sauveterre accueille une nouvelle architecte. La société **APA** (Atelier Pugetois d'Architecture) est un atelier d'architecture implanté en milieu rural. A Puget-Théniers, (Alpes Maritimes) et à Sauveterre où le cabinet est géré par **Coline LE POEC**, diplômée de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand en Auvergne. Après de multiples expériences, elle a travaillé 3 années comme chef de projet à Naucelle. Coline a collaboré à la réalisation de plusieurs programmes d'équipements publics mais aussi à des programmes d'aménagements paysagers et de centre-bourg. Soucieuse de l'environnement, attentive au maintien et au développement de la vie rurale, elle s'engage et s'investit avec conviction sur son territoire.

**Contact :**

**2 rue du couvent, 12800 Sauveterre de Rouergue**  
**06.02.72.55.03**  
**coline@atelierpugetois.fr**



En septembre 2022, **Sylvain FAUCHEUX & Laura CARCENAC**, 2 jeunes kinés tous deux âgés de 27 ans ont repris le cabinet de Vincent Forgeue. Domiciliés à Colombières, ils vous accueilleront dans leur cabinet de Sauveterre pour vos besoins en kinésithérapie.

**Contact pour prise de RDV (par téléphone ou SMS) : 06 40 81 79 55**



**Johanna BURIONI** est installée depuis quelques mois à peine mais elle est déjà débordée ! Le métier d'orthophoniste est tellement prisé que Sauveterre se réjouit de pouvoir compter un praticien sur la commune. Bienveillante et souriante, Johanna vous accueille à l'espace santé.

**Contact pour la prise de RDV au 06.18.12.12.67**



En janvier 2023, **Benjamin GUINOLAS** a racheté le fonds de commerce de la pharmacie avec option d'achat de l'immeuble. Une excellente nouvelle pour notre commune qui aurait du mal à se passer de ce service ! Il a par ailleurs choisi Sauveterre pour se lancer dans la création de son entreprise.

**Contact :**

**30 Bd Lapérouse, 12800 Sauveterre-de-Rouergue**  
**05 65 72 12 64**



La commune remercie les acteurs locaux d'avoir choisi de s'implanter à Sauveterre. Grâce à vous la commune gagne en attractivité et en dynamisme. Nous souhaitons la réussite de vos projets, malgré un contexte général difficile.



La M.A.M, Maison d'Assistante Maternelle, a ouvert ses portes début novembre avec une assistante. Une seconde assistante l'a rejointe début décembre. Ainsi **Noémie** et **Valérie** peuvent recevoir vos bouts de choux avec une capacité d'accueil entre 6 et 8 enfants.



© Centre Presse

### *Le Pôle des métiers d'art en pleine métamorphose*



Depuis mi-novembre, l'équipe Art et Savoir-Faire se prépare au lancement du chantier de l'Ancre, à l'espace Lapérouse. Après l'inventaire de clôture des pièces de la boutique et des salles d'expositions, l'association a déménagé œuvres, objets, bibliothèque et mobilier, pour les stocker le temps des travaux. Début janvier l'activité s'est remise à battre son plein, poursuite de l'élaboration du projet muséographique et scénographique, finalisation des budgets, premières réunions de chantier avec l'architecte, Stéphanie ALVERNHESES, la communauté de communes représentée

Philippe LAFFITE et tous les artisans qui interviendront. Les travaux de l'Ancre se sont imposés comme nécessaires lorsque l'association a élaboré son Projet de Développement et de Rayonnement Territorial (de 2017 à 2019). Projet qui a commencé à porter ses fruits en 2020 avec l'embauche d'un salarié coordinateur (Christophe SPIESSER, remplacé aujourd'hui par Jordi DELCASSO), puis en 2021 avec l'aménagement de l'Ancre (boutique, exposition, bibliothèque), jusqu'au dernier temps fort en 2022 : l'ouverture du Sentier d'art en bastide. 2023 sera l'année d'installation de l'espace muséographique : exposition permanente didactique et interactive sur les métiers d'art + espace d'exposition temporaire à destination artistique et patrimoniale. Ce petit "musée", conçu par l'association répond à une volonté de rendre accessibles les savoir-faire traditionnels et la création contemporaine. Pour être réalisé, quelques travaux de remise aux normes et d'aménagements devaient être menés (élargissement de l'escalier, réduction des pertes thermiques, éclairage, mobilier d'exposition...) L'ensemble du projet est financé par des fonds européens, de la région et de la communauté de communes du Pays Ségali. Sa mise en œuvre et sa conception sont possibles grâce à la présence de deux salariés et d'un groupe de bénévoles persévérants et passionnés.

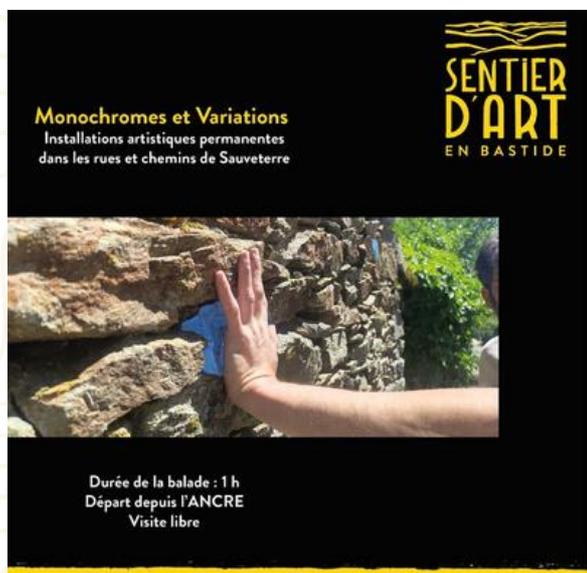
## « PAROLE AUX ASSOS »

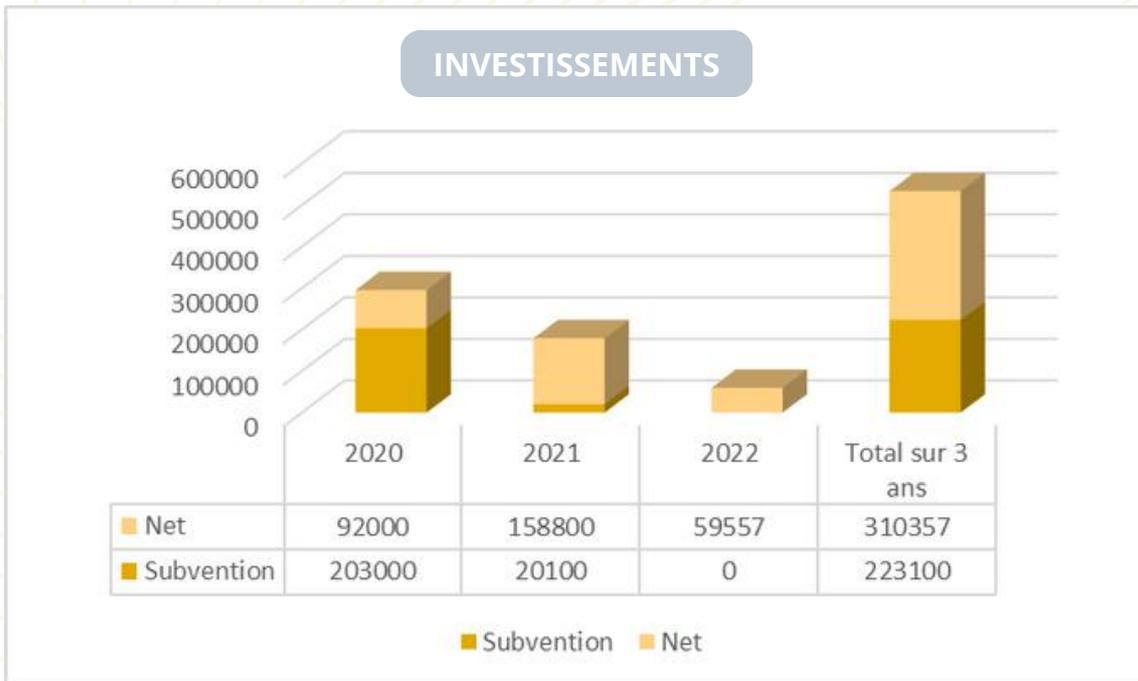


### Art et Savoir-Faire

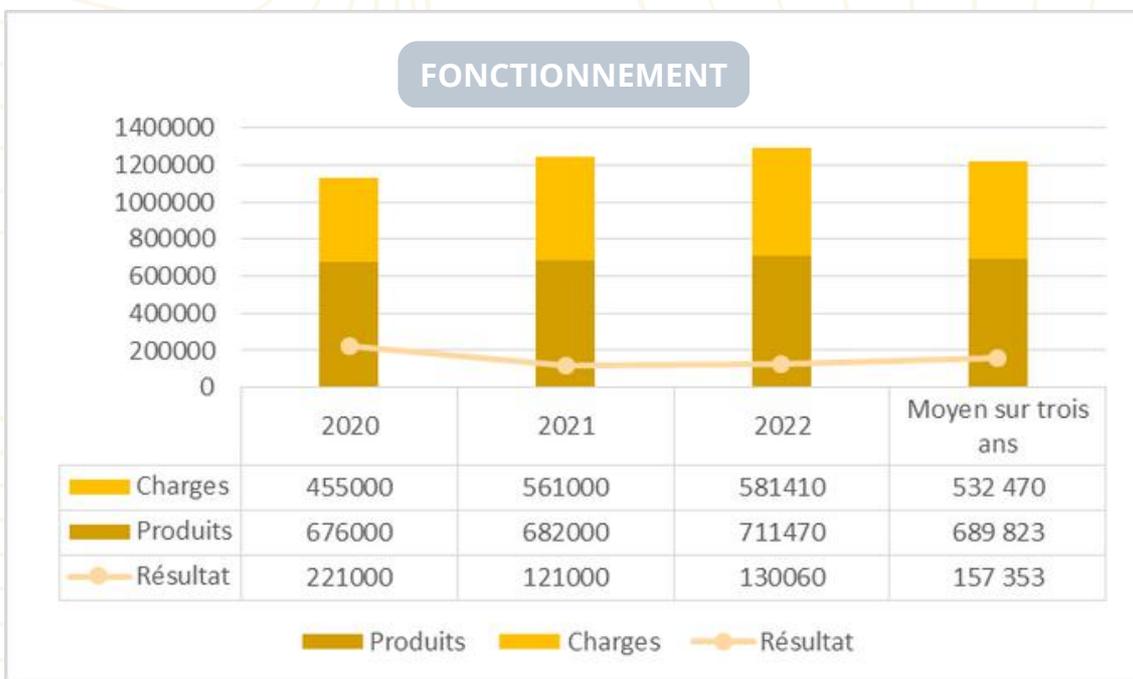
L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre et l'ouverture du Sentier d'art en Bastide, projet de longue haleine porté par un petit groupe de bénévoles. L'appel à candidature était destiné aux membres professionnels de l'association, les intéressés ont répondu par des projets riches de savoir-faire et d'originalité, autour du thème « Monochromes et Variations ». L'ouverture du Sentier a été l'occasion d'une promenade collective, suivie d'un moment convivial autour d'un buffet haut en couleur ! Nous avons pris beaucoup de plaisir à monter ce projet

qui intervient sur le village et met en valeur son patrimoine ; une belle occasion de sortir des salles d'expos ! Suite à l'ouverture du Sentier, des visites touristiques et scolaires ont eu lieu et continueront d'avoir lieu, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue et l'Office du Tourisme du Pays Ségali. La fin de l'année a été le moment de notre traditionnel marché artisanal d'hiver. Les habitués étaient au rendez-vous, le froid aussi. Un groupe de musique récemment découvert, Chroma Steel, nous a réchauffés sur ces deux jours en déambulant avec des percussions. Les artisans étaient ravis du marché, des ventes, et de l'ambiance. Le premier temps fort de 2023 est le Printemps des Poètes du Pays Ségali, sur le thème « Frontières ». L'événement est organisé en partenariat avec la médiathèque de Cassagnes, l'association Au plaisir de lire, le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, les ateliers de la Maresque de Moyrazes, et le Calame et la Vigne de Naucelle. Le Pôle a installé une petite exposition dans la bibliothèque de Cassagnes (du 10 mars au 10 mai), le vernissage a eu lieu le 10 mars et s'est ouvert avec un concert de notre groupe local : Villelongue (Pedro TOME, Lucie VALLOIR, Vincent RUDELLE). Les jours suivants Pedro est intervenu dans les écoles de Cassagnes pour des lectures de poèmes et Christophe SPIESSER a fait une conférence sur la notion de Pays. Cet événement est pour le Pôle l'occasion de rayonner sur le territoire et de renforcer les liens avec ses partenaires. Le second temps fort de 2023 sera la réouverture du rez-de-chaussée de l'Ancre – boutique et bibliothèque thématique – normalement prévue pour la fin du printemps. Enfin, la fin d'année sera le moment de l'inauguration de l'espace muséographique de l'Ancre, au premier étage. Nous nous permettons de rajouter un petit « Avis à la population », concernant le Sentier d'Art en Bastide. Des œuvres ont disparu. Nous sollicitons votre vigilance concernant de possibles dégradations du sentier, n'hésitez pas à nous contacter si vous constatez des problèmes. Nous souhaitons rappeler à tous les habitants que le sentier d'art est sur l'espace public, il est donc un bien commun.

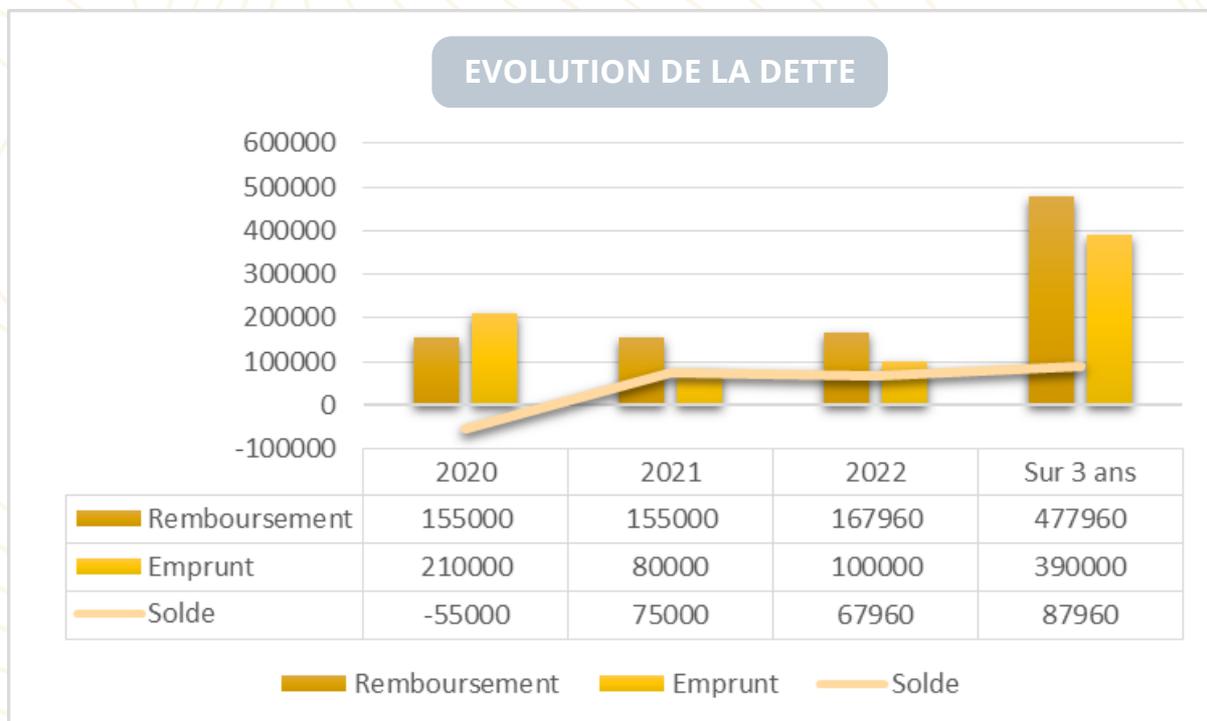




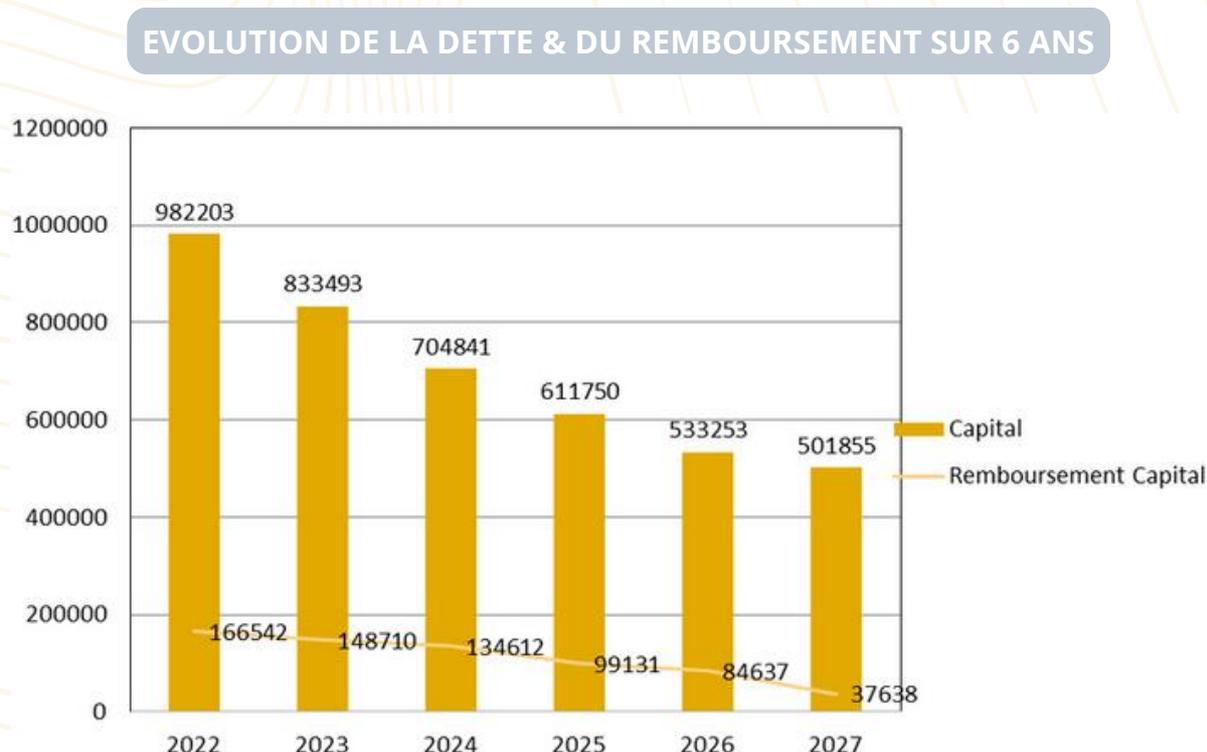
Les investissements restent importants sur 3 ans avec une forte réduction en 2022, due en partie à des reports de travaux sur 2023.



Le résultat demeure stable et permet de rembourser le capital des emprunts.



Le cumul de la dette au 31 Décembre 2022 s'élevait à 982.282€



Malgré un emprunt important en 2020 l'endettement continue de baisser.

Sans emprunt nouveau, le remboursement en capital passera en dessous de 100 000 € en 2025.

La situation financière de la commune s'améliore, tout en maintenant un niveau d'investissement conséquent pour continuer à soutenir efficacement la vie économique locale.

L'augmentation des charges (inflation, énergie), la diminution des recettes (Etat) nous oblige à une maîtrise des charges et des investissements de plus en plus serrée.

# A Savoir

## Civisme

### **PETIT MEMO DE CIVISME PAR LE CONSEIL DE VILLAGE**

L'espace public c'est pas "chez personne", c'est "chez tout le monde" !

La vie en société nécessite quelques règles élémentaires, qui relèvent souvent du bon sens et sont traduites par des lois. Malgré leur évidence, il apparaît utile de se les rappeler collectivement afin de faciliter la vie en groupe. Le conseil de village, intéressé par ce sujet, a pointé quelques problématiques relevées sur la commune.

#### **Feu de déchets : Interdits sur l'espace public ou privé**

Malgré l'interdiction en vigueur depuis des décennies, des feux de déchets verts, de déchets plastiques, et d'autres déchets polluants sont observés sur la commune. Ces feux de déchets, réalisés sur l'espace public ou privé sont extrêmement dangereux :

- Danger d'incendie : spécifiquement en période de canicule,
- Danger pour la santé et pour l'environnement : spécifiquement le plastique et les produits chimiques,
- Danger et gêne pour le voisinage,

Au lieu de laisser ces déchets partir en fumée, il existe des solutions pour les valoriser : les apporter en déchetterie afin qu'ils soient recyclés ou traités. Concernant les déchets verts ils peuvent être utilisés au jardin (paillage, compost...).

#### **Espace public : ni débarras, ni déchetterie**

Déposer des déchets ou entreposer des effets personnels est interdit en tous lieux. Chacun doit veiller à ne pas utiliser l'espace public comme un espace de stockage. Chacun a le devoir d'assurer l'acheminement de ses déchets vers les endroits dédiés : conteneurs pour les poubelles, déchetterie pour les encombrants. Respecter l'espace public c'est respecter ceux qui l'habitent et ceux qui l'entretiennent. Si on ne s'occupe pas de ses propres affaires, c'est quelqu'un d'autre qui le fait. Dans le même registre, il est de la responsabilité de chaque habitant de s'occuper des abords de son logement : balayer son devant de porte, sa portion de trottoir, enlever la neige... et élaguer les haies ou les arbres qui débordent afin de ne pas gêner le passage

#### **La salubrité publique : tous concernés**

Les petits déchets (mégots, cannettes, papiers...) polluent notre environnement. Des poubelles sont prévues à cet effet, autant s'en servir. Les déjections canines causent des désagréments évidents, et ne doivent pas être laissées sur la voie publique.

#### **Errance des animaux domestiques**

Les animaux domestiques sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ils ne doivent pas rôder sur l'espace public pour ne pas importuner ou mettre en danger les passants

## LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



**13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;



**14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;



**3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

**3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par AIRMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie  
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie  
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé  
www.ars-occitanie.fr



ADEME en Occitanie  
www.occitanie.ademe.fr

Votre mairie

## NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air



DREAL OCCITANIE



## QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

## POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (sauf exceptions décrites dans le chapitre suivant), en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

## À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Les producteurs de déchets verts concernés sont : **les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les paysagistes, les collectivités territoriales.**

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

## QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe **aux communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art.131-13 du code pénal)



## QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Cette interdiction ne concerne pas :

- le brûlage des déchets verts agricoles ;
- l'écobuage (pratique de brûlage de végétaux sur pied à des fins agricoles) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- le débroussaillage lié au risque de feu de forêt ; (cas d'obligation prescrite par le code forestier)

qui relèvent d'autres réglementations.

## ATTENTION

En cas d'épisode de pollution, les dérogations et les cas d'exceptions sont suspendus sur les zones couvertes par un **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**.

**Collecte des ordures ménagères : Tous les jeudis**  
**Collecte du tri : Semaine Impaire le mercredi, Semaine paire le lundi**

#### HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE

##### NAUCELLE

05 65 72 46 35

	Matin	Après-Midi
Lundi		13h30-18h00
Mardi		
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h00
Jeudi		
Vendredi		13h30-18h00
Samedi	9h00-12h00	13h30-18h00

#### HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE

##### BARAQUEVILLE

05 65 71 97 84

	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00-12h00	13h30-18h00
Mardi		
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h00
Jeudi		
Vendredi		13h30-18h00
Samedi	9h00-12h00	13h30-18h00

#### Aire de stockage de Sauveterre

Suite à de nouvelles réglementations, l'aire de stockage de Sauveterre ne pourra rester ouverte aux publics qu'à différentes conditions :

- *Au niveau des déchets verts uniquement les branchages pourront y être stockés.*
- *Au niveau des inertes uniquement la terre et les pierres pourront y être stockés.*
- Ne pas mélanger les déchets verts et les inertes.
- Bien déposer sur les 2 endroits distincts indiqués par les panneaux.

**Il est formellement interdit de déposer les tontes, les feuilles, les placo, briques, tuiles, carrelages, Everit, tôles, ...**

Vous avez récupéré les clés à la **Mairie**, merci de bien refermer et de les rapporter à la **Mairie**.

Merci de bien respecter ces conditions sinon nous serons dans l'obligation de fermer ce lieu.

# INFO TRI

+ D'INFOS SUR LE SITE INTERNET  
[www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)

**LES ASTUCES DE MITCH**

- Je n'imbrique ni ne compacte les emballages
- Je sépare les opercules des emballages
- Je laisse les bouchons vissés sur les bouteilles
- Je ne lave pas, je vide juste les emballages



**TRI  
TOUR**

LES PETITS NOUVEAUX DU TRI  
DEBARQUENT PRÈS  
DE CHEZ VOUS !

**MÉMOTRI**  
**NOUVEAU**  
**TRIONS**  
TOUS LES EMBALLAGES !



**LE TRI  
+  
SIMPLE**



TESTEZ VOS  
CONNAISSANCES  
AVEC LE  
TRI-TOUR !

**SYDOM AVEYRON**  
3 PLACE DE LA MAIRIE 12510 OLEMPES  
contact@sydom-aveyron.com  
05 65 68 34 49

**SYDOM** Aveyron **CITEO**

**LE TRI  
+  
SIMPLE**

**NOUS TRIONS DÉJÀ...**

- TOUS LES FLACONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE**
- TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES**
- TOUS LES PAPIERS**
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

**MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !**

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**
  - TOUTES LES BARQUETTES
  - TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES
  - TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS
- TOUS LES PETITS MÉTAUX**
  - TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES
  - TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES
  - TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr) |  **CITEO** **SYDOM** Aveyron

Mairie de Sauveterre de Rouergue  
Pl. des Arcades, 12800 Sauveterre-de-Rouergue

**Tel : 05.65.47.05.32**

Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et un samedi matin sur 2

**Email : [mairie@sauveterre-de-rouergue.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-rouergue.fr)**

• Pompiers	18 / 112
• Samu	15
• Médecin d'urgence	39 66
• Pharmacie de garde	32 37
• Gendarmerie	17
• Gendarmerie Rieupeyrroux	05 65 65 50 01
• Hôpital de Rodez	05 65 55 12 12
• Centre Antipoison	05 61 49 33 33

### PAYS SEGALI COMMUNAUTÉ (PSC)

#### *Bureau de Naucelle :*

25 Bd Eugène Viala - 12800 Naucelle

Tél : 05.65.67.82.75

e-mail : [accueiltechnique@payssegali.fr](mailto:accueiltechnique@payssegali.fr)

Site Internet : [www.payssegali.fr](http://www.payssegali.fr)

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### *Bureau de Baraqueville :*

100, place René Cassin- 12160 Baraqueville-

Tél. : 05.65.69.27..43

e-mail : [accueil@payssegali.fr](mailto:accueil@payssegali.fr)



© Pays Ségali Communauté

### ESPACE AQUATIQUE

La Gazonne - 12800 Sauveterre de Rouergue

Ouvert au public tous les jours du 13 juillet au 20 août (2023)

De 13h30 à 19h00

### CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SÉGALI (CSPS)

35 av. de la Gare - 12800 Naucelle

156 av du centre - 12160 Baraqueville

Tél : 05.65.72.29.19

e-mail : [csp.s.accueil@orange.fr](mailto:csp.s.accueil@orange.fr)

Site Internet : [www.centresocialetcultureldupayssegali.com](http://www.centresocialetcultureldupayssegali.com)

Ouvert au public du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h - 17h



## Pour les 0-17ans

### POUR LES PLUS PETITS

#### MULTI-ACCUEIL "LES P'TITS LOUPS DU SÉGALA"

Baraqueville  
Tél. : 05.65.70.16.17  
e-mail : mac.baraqueville@payssegali.fr

#### MICRO-CRECHE "A PETITS PAS DANS LA GRANGE"

Calmont  
Tél. : 05.65.47.97.22  
e-mail : mac.ceignac@payssegali.fr

#### MICRO-CRECHE "LES PETITS GASTADOUS DE SALAN"

Quins  
Tél. : 05.65.47.04.30  
microcreche@payssegali.fr

#### MICRO-CRECHE "LES LOUPIOTS"

Naucelle  
Tél. : 05.65.72.18.30  
haltegarderielesloupiots@payssegali.fr



### POUR LES PLUS GRANDS

#### L'ILE AUX ENFANTS

Baraqueville  
Tél. : 05.65.70.19.95 / 06.10.18.22.72  
acmileauxenfants@payssegali.fr

#### LOULOUS ET TERREURS

Calmont  
Tél. : 05.65.47.97.21 / 07.87.86.75.78  
acmloulousetterreurs@payssegali.fr

#### LA BULLE VERTE

Naucelle  
Tél. : 05.65.71.93.68  
acmlabulleverte@payssegali.fr

#### LA CABANE AUX LUTINS

Colombières  
Tél. : 06.04.79.41.48  
acmcolombies@gmail.com

#### LES ENFANTS SAUVAGES

Cassagnes Bégonhès  
Tél. : 05.65.46.64.96  
acmlenfantssauvages@ligueenseignement12.org

### POUR LES ADOS



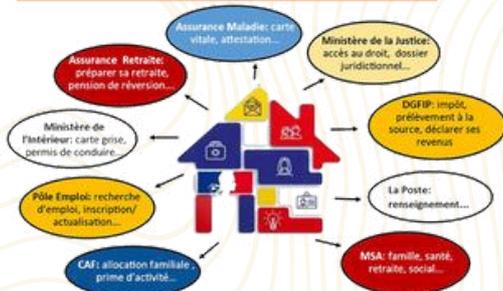
#### ASSOCIATION BARAQUADABRA

Baraqueville  
Tél. : 06.01.74.31.51  
mjbaraqueville@gmail.com

# Infos Utiles en Pays Ségali

## Divers

### France services Pays Ségali Un service d'accompagnement personnalisé gratuit



Deux animatrices vous accueillent, vous informent et vous accompagnent pour réaliser vos démarches en ligne. En lien direct avec les partenaires, elles peuvent les solliciter pour vos questions complexes et faciliter la prise de rendez-vous si nécessaire.

Permanences itinérantes	
Colombies	Mairie Lundi: 9h30 - 12h
Naucelle	Centre Social et Culturel Mardi: 9h00 - 12h / 13h - 17h
Calmont	Médiathèque Ceignac Mercredi: 9h30 - 12h
Baraqueville	Foyer les Fontanilles Jeudi: 9h15 - 12h / 13h - 16h45
Moyrazes	Mairie Jeudi: 9h30 - 12h
Cassagnes-Bégonhès	Pôle multiservices Vendredi: 9h30 - 12h

Accès libre : ordinateur, imprimante, scanner

Contacts: [cscps.franceservices@orange.fr](mailto:cscps.franceservices@orange.fr)  
05.65.72.29.19 / 07.50.64.91.78

### ESPACE EMPLOI FORMATION

#### Bureau de Naucelle

35 Avenue de la Gare - 12800 NAUCELLE

Tél. : 05 65 72 24 84

e-mail : [eef.payssegali@gmail.com](mailto:eef.payssegali@gmail.com)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :  
9h00 à 12h00 (sans RDV) et uniquement  
sur RDV les après-midi.

#### Bureau de Baraqueville

Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. : 05 65 72 31 04

e-mail : [eef.payssegali@gmail.com](mailto:eef.payssegali@gmail.com)

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :  
de 8h30 à 12h00 (sans RDV) et  
uniquement sur RDV les après-midi  
(fermé le mercredi après-midi)

### POINT INFO SÉNIORS

Naucelle, le Lundi, de 14h00 à 17h00, au Centre Social et Culturel du Pays Ségali ; Baraqueville, le Jeudi, de 9h15 à 12h00, au Foyer « Les Fontanilles » ; Cassagnes-Bégonhès, le Vendredi, de 9h30 à 12h00, à la Mairie / Tél : 05 65 72 29 19 / 07 50 64 84 72 / email : [cscps.pis@orange.fr](mailto:cscps.pis@orange.fr)

### ASSISTANTS SOCIAUX DU DÉPARTEMENT

Baraqueville - Naucelle - Cassagnes Bégonhès

Tél. : 05.65.76.52.80 (Maison des solidarités de Rodez)

e-mail : [tas.rodez@aveyron.fr](mailto:tas.rodez@aveyron.fr)

### SERVICE ADMR

Baraqueville : 05.65.72.31.23

Naucelle : 05.65.72.11.68

Cassagnes Bégonhès : 05.65.46.87.59

### LES PLATANES

#### RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE

12800 Camjac

Tél résidence : 05.65.60.46.76

Administratif : 06.65.67.82.75

[lesplatanes@payssegali.fr](mailto:lesplatanes@payssegali.fr)

### RELAIS PETITE ENFANCE

Calmont / Cassagnes Bégonhès / Naucelle / St Juliette sur Viaur

Tél : 06.15.80.67.60

[relaissud@payssegali.fr](mailto:relaissud@payssegali.fr)

### CPAM

Naucelle - Centre Social et Culturel

Les mercredis de 15h à 16h

3656 / [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### EHPAD REPOS ET SANTÉ

12800 Sauveterre de Rouergue

Tél : 05.65.47.05.31

[maisonderetraite.sauveterre@wanadoo.fr](mailto:maisonderetraite.sauveterre@wanadoo.fr)

### OFFICE DE TOURISME PAYS SEGALI

Place des Arcades - 12800 Sauveterre de Rouergue

Tél : 05.65.67.16.42

[accueil.tourisme@payssegali.fr](mailto:accueil.tourisme@payssegali.fr)

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## MARS 2023



sauveterre  
DE ROUERQUE



© Christophe Spiesser

